Compte rendu de la réunion du conseil municipal **du 15 janvier 2024 à 18 heures** salle des cérémonies, sous la présidence de Jean- Luc BONNET, Maire.

Etaient présents : BOLAY Daniel, CHAFFAUT Dina, DECHERF Henri, ROUX Philippe, CANASTREIRO Laurence, CASTAGNETTO Alain, ESCAFFRE Jean-Pierre, ARNAUD Sylvie, LEROUX Ludivine, MONTBARBON Sylvie, SERRANO Marie Josée, SERRAT Kévin.

Secrétaire de séance : CHAFFAUT Dina

Le Conseil Municipal a approuvé le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR :

1) **Ouverture anticipée des crédits en investissement**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le cadre comptable applicable aux collectivités locales permet à l'organe délibérant de procéder à l'ouverture de crédits par anticipation au budget primitif dans la limite de 25 % des crédits inscrits en section d'investissement au cours de l'exercice précédent.
Afin de permettre d'engager les dépenses validées dans le cadre du budget 2023 qui n'ont pas été réalisées avant le 31 décembre 2023, il propose d'ouvrir par anticipation au budget 2024 les crédits suivants au chapitre 21 :

Montant inscrit en investissement en 2023	25 %
419 348.00€	**104 837.00€**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide d'ouvrir par anticipation au budget 2024 les crédits d'investissement ci-dessus.

2) **Décision modificative n°2 sur l'exercice 2023**

Monsieur le Maire explique aux membres présents qu'il convient de modifier une imputation budgétaire sur le budget primitif 2023 afin de l'équilibrer de la façon suivante :

> Article 775 moins 21 000.00 €
> Article 7588 plus 21 000.00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'unanimité approuve les modifications présentées ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Jean- Luc BONNET

MAIRIE DE VINS-sur-CARAMY
83170